

Passe ton BAFA avec ton club

Édition 2027



12 jeunes • un parcours complet • un club engagé à leurs côtés

Une qualification pour les jeunes engagés dans leur club

La Ligue Sud Rugby accompagne 12 jeunes licenciés, déjà investis bénévolement dans leur club, vers le BAFA. Le parcours associe formation, stage pratique en accueil collectif de mineurs, engagement citoyen et découverte du Rugby Social. Chaque candidature est portée par un club et suivie par un tuteur désigné.

Le parcours 2026/2027

Quand	Étape obligatoire
Octobre 2026	Appel à candidature et sélection des stagiaires – Dépôt des candidatures avant le 02/11/2026
Février 2027	27/02/27 au 06/03/27 Formation générale BAFA
Après la formation générale, au plus tard le 10 juillet 2027	Stage pratique BAFA de 14 jours effectifs minimum
Au cours du parcours	Une journée citoyenne dans le club
Sur une action de la Ligue	Une journée Rugby Social : - Tournoi des Quartiers QPV date à définir (avril 2027) et/ou - Festival Rugby Santé le 10/04/2027 à Cassis
Fin août 2027	21/08/27 au 26/08/2027 Session d'approfondissement

Le point décisif avant de candidater

Le jeune doit avoir identifié une structure susceptible de l'accueillir pour son stage pratique

Candidatures

Date limite de candidature : **le 2 novembre 2026**. Dossier à adresser à Mireille DOREY : mireille.dorey@liguesud-ffr.fr. Renseignements : 04 94 41 92 62.

Le club transmet les 2 annexes complétées et signées. Une photo du jeune engagé dans le club peut être jointe à titre facultatif.

Conditions et sélection

Le club peut proposer un ou plusieurs candidats. La promotion est limitée à 12 stagiaires. La Ligue sélectionne les dossiers recevables en tenant compte des critères ci-dessous.

- Être licencié FFR dans un club de la Ligue Sud Rugby et avoir 16 à 25 ans.
- Être déjà engagé bénévolement dans la vie du club (encadrement EDR, arbitrage, animation vie du club, ...).
- Présenter une motivation et une disponibilité compatibles avec toutes les étapes du parcours.
- Avoir identifié un accueil de stage pratique admissible.
- Bénéficier de l'engagement du club et d'un tuteur pour le suivi jusqu'à l'approfondissement.

Stage pratique : à anticiper avant de candidater

Le stage pratique BAFA suit la formation générale. Il comprend au moins **14 jours effectifs** (ou 2 x 7 jours) en séjour de vacances, accueil de loisirs ou **centre régulièrement déclaré par jeunesse et sport** (déclaration sur plateforme TAM). Le stagiaire et son tuteur vérifient avec la structure que la période proposée permet de terminer le stage **au plus tard le 1er août 2027**.

Si le premier projet d'accueil ne se concrétise pas, le jeune et le club recherchent sans délai une solution alternative admissible. La Ligue doit être informée de tout changement de structure ou de calendrier.

Prise en charge et engagement du club

La Ligue prend en charge le coût pédagogique de la formation générale et de l'approfondissement dans le cadre du dispositif, et coordonne le parcours. Les modalités pratiques des sessions sont communiquées aux candidats retenus.

Une participation d'engagement de 100 € est imputée au compte tiers du club au démarrage (janvier 2027). Elle est recreditée uniquement après la réalisation de l'intégralité du parcours : formation générale, stage pratique réalisé et validé, journée citoyenne, journée Rugby Social et session d'approfondissement. Le crédit intervient donc après l'approfondissement (fin août 2027).

Pièces obligatoires du dossier

- ☐ Annexe 1 — fiche de candidature du stagiaire, avec rubrique stage et signatures du jeune et du représentant légal si mineur.
- ☐ Annexe 2 — fiche tuteur et club, signée par le tuteur et le président ou la présidente du club.

Tout dossier sans les 2 annexes est incomplet et ne sera pas examiné.

Annexe 1 Fiche de candidature du candidat

À compléter par le candidat ou la candidate. Tous les champs relatifs au stage pratique sont requis.

Identité et coordonnées

Nom et prénom _____

Date de naissance _____

Adresse complète _____

Téléphone _____

Adresse électronique _____

Club et numéro de licence FFR

Scolarité ou situation actuelle

Mon engagement dans le club

Décrivez vos activités bénévoles actuelles : école de rugby, Baby Rugby, aide à l'encadrement, animation, arbitrage ou autres actions.

Mes actions _____

Depuis quand et à quelle fréquence

Ma motivation

Pourquoi souhaitez-vous suivre le BAFA et comment pensez-vous utiliser cette formation dans votre club ou ailleurs ?

Ma réponse _____

Mon stage et mes engagements

À compléter par le candidat ou la candidate. Tous les champs relatifs au stage pratique sont requis.

Mon stage pratique : à anticiper avant de candidater

Nom de la structure ou de l'organisateur

Agrément Jeunesse et sport obligatoire ☐

Commune et adresse du lieu d'accueil

Type d'ACM : ☐ séjour de vacances ☐ accueil de loisirs

Nom et fonction du responsable ou de la personne contactée

Téléphone et adresse électronique du contact

Période prévisionnelle et nombre de jours effectifs

Mes engagements

- ☐ Je participerai avec assiduité à la formation générale de février 2027.
- ☐ Je confirmerai avec la structure les conditions de mon accueil, puis réaliserai et ferai valider au moins 14 jours effectifs de stage pratique après la formation générale et au plus tard le 1^{er} août 2027.
- ☐ Si l'accueil prévu échoue, je contacterai rapidement mon tuteur et rechercherai avec lui une autre solution adaptée.
- ☐ Je participerai à la journée citoyenne dans mon club et à une journée sur une action Rugby Social de la Ligue.
- ☐ Je suivrai la session d'approfondissement de fin août 2027 et accomplirai les démarches administratives nécessaires à mon parcours BAFA.

RGPD et droit à l'image

- ☐ J'autorise la Ligue Sud Rugby à utiliser ma photo, prise dans le cadre de « Passe ton BAFA avec ton club » 2027, pour la communication relative à cette opération sur ses supports, son site internet et ses réseaux sociaux.

Fait à / le _____

Signature du jeune _____

Représentant légal si le jeune est mineur

Je prends connaissance du parcours et autorise mon enfant à candidater et à y participer s'il est retenu.

Nom, prénom et téléphone du représentant légal

Signature du représentant légal

Annexe 2 Engagement du tuteur et du club

À compléter par le Club.

Le club désigne un tuteur référent qui accompagne le jeune jusqu'à l'achèvement du parcours, y compris après un changement de saison sportive.

Club et numéro d'affiliation FFR

Nom et prénom du jeune présenté

Nom, prénom et fonction du tuteur

Téléphone et adresse électronique du tuteur

Nom et prénom du président ou de la présidente du club

Engagement du tuteur et du club

- ☐ Nous confirmons l'engagement bénévole du jeune et soutenons sa candidature.
- ☐ Nous avons examiné avec lui la structure d'accueil pressentie, la période de stage, les contraintes de disponibilité et de déplacement.
- ☐ Nous suivons ses démarches de confirmation, la réalisation et la validation administrative de son stage pratique avant le 1^{er} août 2027.
- ☐ Nous organiserons sa journée citoyenne au club et faciliterons sa participation à l'action Rugby Social et à l'approfondissement de fin août.
- ☐ Nous assurerons un lien régulier avec la Ligue jusqu'à la fin de l'ensemble du parcours.
- ☐ Le club accepte l'imputation obligatoire de 100 € à son compte tiers au démarrage du parcours (janvier 2027) et s'engage à accompagner le jeune jusqu'à son terme.

Le club reconnaît que les 100 € ne seront recrédités qu'après la réalisation de toutes les étapes obligatoires (fin août 2027): formation générale, stage pratique réalisé et validé, journée citoyenne, journée Rugby Social et approfondissement. En cas de parcours incomplet, le recrédit n'est pas effectué.

Fait à / le _____

Nom et signature du tuteur

Nom, qualité et signature du président ou de la présidente du club
